

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Maryse Lefebvre

<https://www.cadre21.org/membres/2467755544833f1888ee0292>

Date d'obtention : 2022-09-09 19:50:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Provenance de l'information. Si c'est le parent, on réfère à la police.

Commencer le processus sexto aussitôt que possible

Bien suivre les étapes.

Impliquer la police en temps et lieu

Lorsque nous sommes dans un cas d'acte malveillant, nous devons communiquer automatiquement la police le plus rapidement possible. Nous ne débutons pas la trousse Sexto. Ils vont prendre en charge le dossier. Nous devons déterminer avec la police quand et comment informer les parents et les autres personnes que sont concernées. Nous devons nous assurer qu'un signalement a été fait à DPJ.

Lorsque nous sommes dans un cas d'acte impulsif, nous débutons la trousse Sexto et nous suivons les étapes. En cas de refus de collaboration, nous appelons la police pour qu'ils prennent la relève.

Si la police nous demande de rencontrer un élève lorsqu'il a pris la relève d'un dossier, nous refusons en lui disant que l'école n'est pas le mandataire du service de la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La provenance de l'information est très importante. J'ai pu appliquer ce que j'ai appris et quand les appliquer.

Lorsque tu comprends le processus, il est quand même facile de bien l'appliquer

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Faire face à la personne fautive dans le cas de distribution pornographique. J'aimerais voir une vidéo de l'application de a à z du processus. Cela finaliserait mon apprentissage et je pourrais faire des liens.